



Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural :
l'Europe investit dans les zones rurales

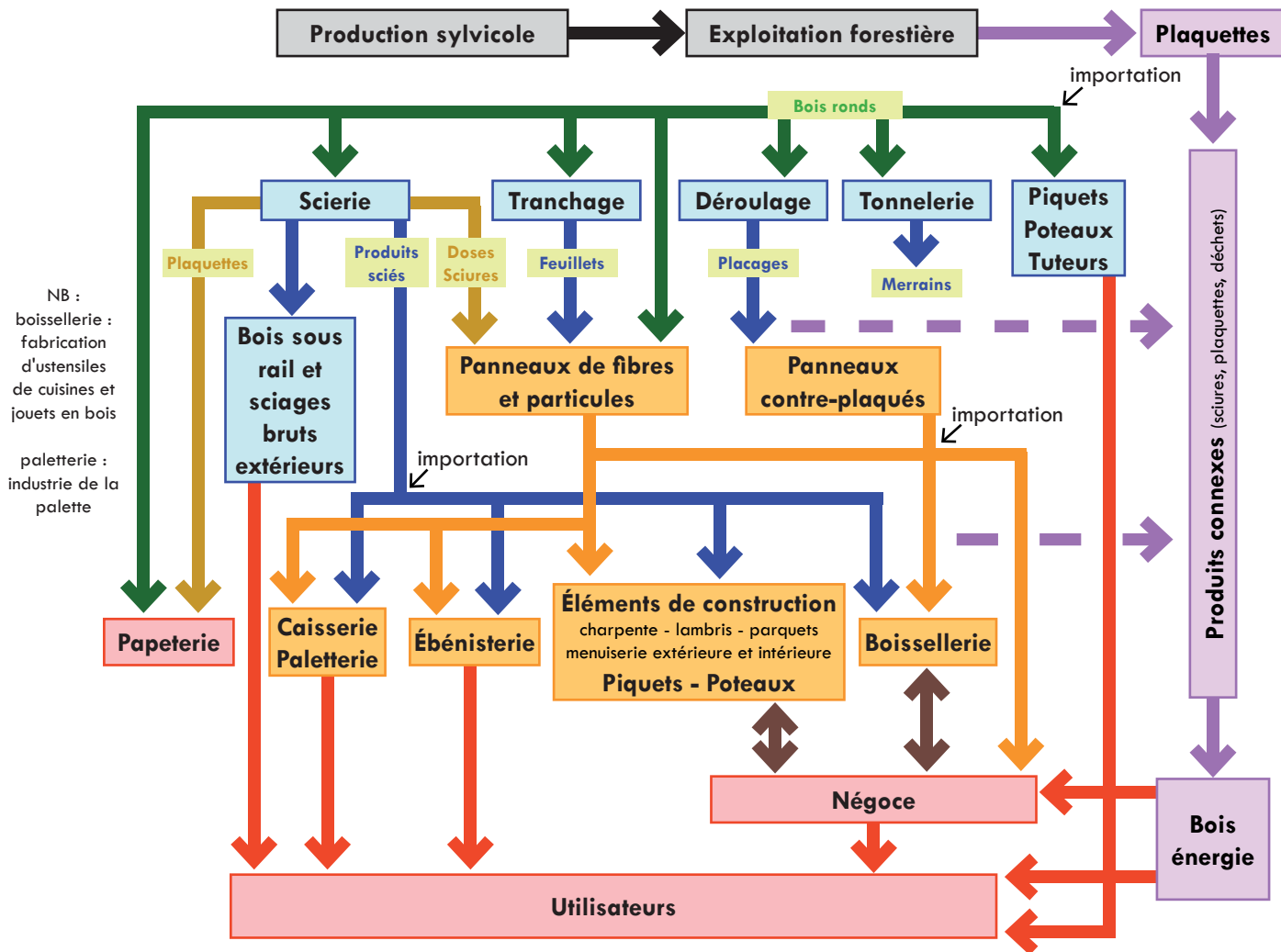


01 ORGANISATION



1. FORÊT

Les activités liées à la vie du bois, de sa croissance en forêt jusqu'à son utilisation finale, sont regroupées au sein de la filière bois. Elle se divise en 4 groupes bien distincts : la production, la première et la seconde transformation, et la consommation du bois. En Wallonie, cette filière offre depuis des décennies des débouchés nombreux et diversifiés : 17.000 personnes y travaillent.



1. LA PRODUCTION

La production sylvicole veille principalement à la régénération et à l'éducation de nos forêts pour pouvoir produire du bois de qualité, en quantité et de manière durable. De nombreux métiers contribuent à cette mission : ingénieur, technicien, garde, expert, pépiniériste, entrepreneur de travaux forestiers, élagueur...



2. EXPLOITATION FORESTIÈRE

Les activités liées à l'exploitation forestière sont exécutées selon des normes liées à la sécurité, respectueuses de l'environnement et définies en fonction des objectifs de gestion forestière. Le rôle de l'exploitant forestier consiste à estimer les lots de bois sur pied mis en vente par les propriétaires publics et privés, à les acheter, les abattre et les façonner, à les débarder, à ventiler les grumes et les bois ronds en fonction des besoins qualitatifs des transformateurs et à en assurer le transport et la commercialisation.



3. PREMIÈRE TRANSFORMATION

La première transformation regroupe le sciage, le tranchage, le déroulage, le séchage et l'imprégnation du bois. Dans le secteur du sciage, il importe de distinguer : les scieries de feuillus, de résineux et de bois tropicaux. Leur objectif commun est de tirer le meilleur rendement de la matière première (grumes) et de lui conférer un maximum de valeur ajoutée en offrant les produits semi-finis ou finis aux utilisateurs : menuisiers, ébénistes, entreprises de construction, paletteries, négociants...



4. SECONDE TRANSFORMATION

La seconde transformation utilise des produits de la première transformation et fabrique des produits finis à destination de la distribution ou à usage direct par les consommateurs : madriers et panneaux pour la construction, planches pour les parquets, bardages (cloisons verticales) et lambris pour murs et plafonds, plateaux, placages et carrelés pour l'industrie du meuble.



5. CONSOMMATEUR

Le commerce de gros et de détail est repris dans ce volet, y compris l'importation de bois ronds et sciés.

1.
F
O
R
Ê
T